

PROCES VERBAL **CONSEIL DE LA VIE SOCIALE**

Séance du 6 octobre 2022

Présents :

- Résidents : J TALLON, M MOREL, R ANCELIN
- Famille : J BRUNELOT, JC FAYEMENDIE, O VILLEGER
- Assistaient à la séance : C FREYCHE (Directrice déléguée), K. HÉBRÉ (Coordinatrice fonctions ressources), L DUCOURET (Directrice adjointe Centre Hospitalier d'Angoulême), G MOREAU TIPHONNET (IDE), V MANSARD (AS), C RENAUD (Secrétaire de séance)C COURONNAUD,

Excuses:R COMBAUD, E ROUX, C COUIDAT, R RAYNAUD, F PELFRESNE, I PLOQUIN, D DA SILVA

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 juin 2022,

En l'absence de remarques le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

2. Nomination du président

Suite au décès de M. Herbert, le poste de président est vacant. Proposition à Mme MOREL de prendre la présidence. Mme MOREL se propose d'assurer la présidence, validée par l'ensemble des membres présents.

K HEBRE évoque la désignation d'un vice-président et rappelle les modalités d'élections.

Suite au renouvellement du CVS en mai 2024, il est proposé d'ouvrir l'instance CVS à l'ensemble des résidents volontaires afin de découvrir son fonctionnement. Dans un second temps, il sera possible d'organiser des élections partielles en amont du renouvellement du CVS de 2024.

Une place étant disponible, un représentant sera désigné au sein du Conseil d'administration.

3. Présentation des modifications d'organisation de l'établissement

Suite au départ de la cadre de santé en septembre 2022, C FREYCHE rappelle le changement de l'organisation et présente les missions d'une infirmière coordinatrice. Elle évoque la difficulté à recruter des cadres.

Un binôme d'IDEC est en cours d'expérimentation avec S METAYER (IDE) et G MOREAU TIPHONNET(IDE). Il permet le partage des missions par thématique à l'identique du rôle de cadre de santé.

G MOREAU TIPHONNET présente son parcours et ses motivations auprès des membres, dont celui d'évoluer en intégrant l'école des cadres.

J BRUNELOT évoque la polyvalence des profils comme un élément positif et également la surcharge de travail en lien avec le poste.

JC FAYEMENDIE souhaite connaître le motif de départ de la cadre de santé

C FREYCHE indique un projet professionnel.

J BRUNELOT interroge les différentes problématiques entre IDEC et infirmières ainsi que la prise de position du fait de la proximité entre collègues.

G MOREAU TIPHONNET explique savoir se positionner et ne rencontrer aucune difficulté à cette nouvelle prise de fonction.

C FREYCHE rappelle le nouvel organigramme issu de ce changement mais également lié au décès de M. LEFEVBRE, Directeur. Elle informe de la mise en place d'un Directeur Général par intérim en attendant de voir désigner la nouvelle Direction courant mars-avril 2023.

4. Appels à projets (ARS) – Investissements du quotidien

K HEBRE présente l'appel à projet proposé à l'ARS, financeur du projet. Elle évoque les différentes étapes réalisées et l'acquisition de matériel se révélant bénéfique pour les résidents et professionnels : achat de système de motorisation pour les chariots de service – fauteuil de douche – prévention des chutes (APA), etc.

C FREYCHE rappelle l'acquisition de trois enveloppes sur trois ans. Entrant dans la seconde année, le montant de la deuxième enveloppe est d'ores et déjà fléché sur des achats.

Les enveloppes prévisionnelles sont attribuées par l'ARS sous conditions, l'objectif étant de participer à l'amélioration de la qualité de vie des résidents et du personnel, en répondant aux besoins de petits équipements, d'aménagement, etc.

En outre dans le cadre de la phase 2 du projet d'établissement, K HEBRE informe de la modification des locaux entraînant des difficultés d'accès à l'EHPAD, notamment pour les livraisons. Elle évoque la modification provisoire de certains locaux et pièces, dont le doublement de chambres. La salle de restaurant aura double fonction de salle d'activités pour les résidents avec du mobilier mobile sur roulettes.

C FREYCHE explique qu'il sera seulement effectué le doublement des nouvelles chambres plus grandes. L'installation de rideaux de séparation aura lieu pour conserver l'intimité des résidents.

C FREYCHE rappelle la collaboration d'un groupe projet incluant des professionnels permettant d'apporter des préconisations sur l'aménagement des locaux.

JC FAYEMENDIE interroge la sécurité des évacuations des résidents en cas d'incendie dans les chambres doublées.

C FREYCHE informe la validation des espaces répond à la conformité légale de sécurité.

5. Appels à projets (ARS) – Prévention en EHPAD

K HEBRE présente les différentes actions proposées selon les thèmes tels que l'activité physique adaptée, la prévention des chutes, la dénutrition et la santé bucco dentaire.

L'EHPAD souhaite poursuivre l'intervention de l'APAV avec pratique d'activité physique adaptée et orientée soins ainsi que le déploiement du projet «plaisirs à table » afin de limiter la dénutrition. Des diagnostics internes ont été réalisés par une équipe de travail pour recenser les besoins des résidents et connaître les choix à mettre en œuvre au sein de l'établissement. Le commencement de l'écriture du projet hôtelier qui s'inscrira dans le projet d'établissement, des formations seront réalisés par une dizaine de personnes (IDEC, diététicienne, responsable cuisine, aide-soignant, maitresse de maison) en vue d'y répondre.

J BRUNELOT interroge le nombre et la récurrence de chutes de certains résidents. Elle explique l'importance d'accompagner les résidents à l'information et à la compréhension des menus afin de choisir ce qu'ils souhaitent manger.

J FAYEMANDIE évoque le manque de professionnalisme de certains agents et rappelle l'importance d'aider le résident à manger, peut-être revoir le placement des résidents.

C FREYCHE souligne l'intérêt de la mise en place d'une prévention des chutes afin de détecter et protéger le résident. L'intervenant travaille l'équilibre avec les résidents concernés. Elle explique la vigilance, l'accompagnement et l'investissement des professionnels pour améliorer la qualité de vie du résident.

K HEBRE indique le constat de ces situations par le groupe de travail qui collecte l'ensemble des difficultés. Des pistes d'améliorations seront soumises et intégrées dans le projet d'établissement.

6. Projet architectural – retour sur les visites de la chambre témoin

C FREYCHE évoque la réalisation de la visite de la chambre témoin. Elle présente le relevé des observations des visiteurs concernant le mobilier de la salle de bain et son agencement, avec l'exemple du relevé de la vasque et de la barre d'appui, l'ajout d'un éclairage, inversion de portes, etc. Elle informe de la fin de la construction extérieure et l'aménagement de l'intérieur de l'établissement.

J BRUNELOT souhaite l'accessibilité d'un plan ou d'un visuel pour observer le suivi de la construction.

C FREYCHE répond favorablement à la demande des familles et propose la réalisation d'une animation qui retracerait les étapes de la construction pour faciliter le suivi.

7. Questions diverses

J BRUNELOT rappelle le manque d'hygiène : toiles d'araignée et araignées au plafond de la salle de restauration, le jet de mégot de cigarettes et le risque d'incendie potentiel. Elle évoque également le manque de connexion internet pour les résidents.

C FREYCHE informe la réalisation d'une communication par la rédaction d'une sensibilisation écrite dédiée au respect des espaces, de la sécurité du lieu de vie et de ses habitants. Elle explique la répartition des réseaux internet et les évolutions.

JC FAYEMENDIE interroge la 4^{ème} dose de vaccin covid 19

C FREYCHE explique la recommandation et la non obligation de vaccination COVID 19 pour les résidents et le personnel.

G MOREAU TIPHONNET rappelle l'affichage de la vaccination de la 4^{ème} dose du vaccin anti COVID présent en interne pour informer les résidents et leur famille de l'ouverture de la vaccination.

M MOREL interroge le manque de sécurité des dalles qui ne sont pas fixées et dangereuses en bloquant le passage des fauteuils mobiles.

C FREYCHE explique la prise de contact avec le service technique pour contrôler et sécuriser le lieu.

JC FAYEMENDIE interroge l'utilisation de chèque énergie.

K HEBRE évoque la possibilité de leur utilisation et invite à se rapprocher du service accueil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h00.

M MOREL
Président du CVS

C FREYCHE
Directrice déléguée

